

25-A-0055

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

**COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL - AJUSTEMENT DE LA COMPOSITION - FÉVRIER
2025**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0591 du 26 décembre 2024, modifié par l'arrêté n°25-A-0003 du 10 janvier 2025, portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0593 du 26 décembre 2024 portant délégation de fonctions aux Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu la loi °2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret °2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération n°22-C-0118 du conseil métropolitain en date du 29 avril 2022 portant détermination du nombre de représentants du personnel de l'établissement et maintien du paritarisme au sein du comité social territorial ;

Vu l'arrêté n°24-A-0533 du 7 novembre 2024, portant composition du comité social territorial ;

Considérant qu'il convient de procéder à des modifications au sein du collège des représentants de l'établissement ;

Considérant la démission de Mme Ingrid BRULANT-FORTIN (Métropole Avenir) comme représentant de l'établissement au sein du comité social territorial ;

Considérant qu'il convient de pouvoir les sièges vacants ;

25-A-0055



Arrêté Du Président

ARRÊTE

Article 1. L'arrêté n°24-A-0533 du 7 novembre 2024 susvisé est abrogé;

Article 2. La liste des membres du comité social territorial en qualité de représentants de l'établissement s'établit comme suit:

Titulaires	Suppléants
M. Nicolas DETERPIGNY	M. Michel COLIN
M. André-Luc DUBOIS	Mme Sylvie MAZZOLINI
M. Christian MATHON	M. Alexis HOUSET
M. Thierry ROLLAND	M. Alain CAMBIEN
Mme Catherine LEFEBVRE	M. André PAU
M. Alain PLUSS	M. Sébastien BROGNIART
M. Jean-Claude MENAULT	Mme Dominique PIERRE-RENARD
M. Martin DAVID-BROCHEN	Mme Anne GOFFARD
Mme Marie TONNERRE-DESMET	M. Frédéric MINARD
Mme Magalie GLADISZ-SEBILLE	Mme Isabelle PARIS
M. Ghislain PLANCKE	Mme Stéphanie DUCRET

Article 3. Parmi la liste des membres titulaires du comité social territorial, M. Christian MATHON, Vice-Président, est désigné représentant de M. Damien CASTELAIN pour assurer la présidence du comité;

Article 4. En cas d'empêchement du président de l'instance, la suppléance est assurée par l'un des membres du collège des représentants de l'établissement, désigné par M. Christian MATHON;

Article 5. La liste des membres du comité social territorial en qualité de représentants du personnel s'établit comme suit:

25-A-0055



Arrêté Du Président

Titulaires	Suppléants
M. Frédéric PARISOT (CGT)	M. Eric BRACCIA (CGT)
Mme Julie GAYRAUD-VAISSIERES (CGT)	Mme Camille LONGUEVAL (CGT)
M. Vincent MACE (CGT)	M. Martin PASERO (CGT)
	Mme Stéphanie GADAUT (CGT)
M. Romain AUDOUX (FO)	Mme Christine NOULLET (FO)
M. Emmanuel BUGNER (FO)	M. Nicolas CAMBIER (FO)
M. Romuald MENEGATTI (FSU)	M. François DUVERNAY (FSU)
Mme Fanny SENECHAL (FSU)	Mme Agnès FISZER (FSU)
M; David DEBUCQUET (Autonomes)	M; Olivier BECQUAERT (Autonomes)
Mme Laëtitia LEPAGE (Autonomes)	Mme Vanessa SERRURIER (Autonomes)
M. Christian FRELING (CFDT)	Mme Dorothée HAILLET (CFDT)
Mme Fatima ABDELLAOUI (Sans étiquette)	

Article 6. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;



**Arrêté
Du Président**

Article 7. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

6 - MARS 2025

Le Président de la
Métropole européenne de Lille,

Damien CASTELAIN



25-A-0056

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL - FORMATION SPECIALISEE - AJUSTEMENT DE LA
COMPOSITION - FEVRIER 2025**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0591 du 26 décembre 2024, modifié par l'arrêté n°25-A-0003 du 10 janvier 2025, portant délégation de signature aux responsables de service et fixant les modalités d'absence ou d'empêchement ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0593 du 26 décembre 2024 portant délégation de fonctions aux Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués;

Vu le code la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération n°2022-C-0118 du conseil en date du 29 avril 2022 portant détermination du nombre de représentants du personnel de l'établissement et maintien du paritarisme au sein du comité social territorial ;

Vu l'arrêté n°24-A-0541 du 7 novembre 2024 portant composition de la formation spécialisée du comité social territorial ;

Considérant la démission de Mme Ingrid BRULANT-FORTIN (Métropole Avenir) comme représentante titulaire de l'établissement au sein de la formation spécialisée du comité social territorial qu'il convient par conséquent de pourvoir le siège vacant ;

Considérant la vacance du siège de représentant suppléant de l'établissement au sein de la formation spécialisée du comité social territorial qu'il convient par conséquent de pourvoir le siège vacant ;

25-A-0056

Arrêté Du Président

ARRÊTE

Article 1. L'arrêté n°24-A-0541 du 7 novembre 2024 susvisé est abrogé ;

Article 2. La liste des membres de la formation spécialisée du comité social territorial en qualité de représentants de l'établissement s'établit comme suit:

Titulaires	Suppléants
M. Nicolas DETERPIGNY	M. Michel COLIN
M. André-Luc DUBOIS	Mme Sylvie MAZZOLINI
M. Christian MATHON	M. Alexis HOUSET
M. Thierry ROLLAND	M. Alain CAMBIEN
Mme Catherine LEFEBVRE	M. André PAU
M. Alain PLUSS	M. Sébastien BROGNIART
M. Jean-Claude MENAULT	Mme Dominique PIERRE-RENARD
M. Martin DAVID-BROCHEN	Mme Anne GOFFARD
Mme Marie TONNERRE-DESMET	M. Frédéric MINARD
Mme Magali GLADYSZ-SEBILLE	Mme Isabelle PARIS
M. Ghislain PLANCKE	Mme Stéphanie DUCRET

25-A-0056

Arrêté Du Président

Article 3. Parmi la liste des membres titulaires de la formation spécialisée du comité social territorial, M. Christian MATHON, vice-Président, est désigné représentant de M. Damien CASTELAIN pour en assurer la présidence ;

Article 4. En cas d'empêchement du président de l'instance, la suppléance est assurée par l'un des membres du collège des représentants de l'établissement, désigné par M. Christian MATHON ;

Article 5. La liste des membres de la formation spécialisée du comité social territorial en qualité de représentants du personnel s'établit comme suit:

Titulaires	Suppléants
M. Eric BRACCIA (CGT)	Mme Céline VANDENBERGHE (CGT)
Mme Julie GAYRAUD-VAISSIERES (CGT)	M. Paul MONDINO (CGT)
M. Frédéric PARISOT (CGT)	M. Régis VANDENBOSSCHE (CGT)
Mme Camille LONGUEVAL (CGT)	M. Matthieu ANDERNACK (CGT)
M. Nicolas CAMBIER (FO)	M. Romain AUDOUX (FO)
Mme Christine NOULLET (FO)	Mme Magali VANDENBERGHE HERLEM (FO)
M. François DUVERNAY (FSU)	M. David SPEYBROEK (FSU)
Mme Agnès FISZER (FSU)	Mme Sandrine MUSA (FSU)
M. Olivier BECQUAERT (Autonomes)	Mme Catherine DEMARE (Autonomes)
Mme Vanessa SERRURRIER (Autonomes)	Mme Juliette LEFORT (Autonomes)
M. Christian FRELING (CFDT)	Mme Dorothée HAILLET (CFDT)

Article 6. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;



Arrêté
Du Président

Article 7. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

6 - MARS 2025

Le Président de la
Métropole européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

